

N/REF : 26/03/2024 10H01 C:263469 I:34969
V/REF : 1022435
V/Email reçu le Mardi 26/03/2024 a 10H01

CITYA UDRAS & DELAUNOIS
Berriat
53 COURT BERRIAT
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : LE LOUVRE
3 RUE CLOT BEY
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 02 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 3 CLOT-BEY - COLONNE R+2 - APT 25 - MLLE LECOEUR 07 85 16 27 00

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE APPARTEMENT 25 - SUINTEMENT SUR LA COLONNE

Donneur d'ordre : Mme S TOUCHE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 29/03/2024 A 13H30

CONTRÔLE ÉVACUATION EU DEPUIS LE FAUX PLAFOND DE L' APPARTEMENT 25. RAS.
FUIITE AU NIVEAU DU WC DE L'APPARTEMENT 35 RÉPARER PAR L'ENTREPRISE SAKI
PLOMBERIE

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 02/04/24 a 10H36 Mme S TOUCHE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	2	176,90	176,90

TOTAL H.T.	176,90
T.V.A. a 10,00%	17,69
TOTAL T.T.C.En EURO	194,59

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN